



Commune de Lattes

Monsieur Cyril MEUNIER
Maire de la Commune de LATTES
Conseiller Départemental de l'Hérault
Vice Président de Montpellier Méditerranée Métropole

à

Monsieur Laurent NICOLLIN
Président MHSC
MHSC
2733 avenue Albert Einstein
34000 MONTPELLIER

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Mme Muriel RAMBAUD
Mail : secretariat.dgs@villelattes.fr
Tél : 04 67 99 77 54

Lattes, le 19 décembre 2022

N/Réf. : DIRG/MR/ML/2022
LR/AR: 1A 174 256 2641 8

Objet : Concertation stade.

Monsieur,

Je découvre avec stupéfaction le compte rendu de la visio thématique : Mobilités, accessibilité et stationnement du 13 décembre 2022 organisée dans le cadre de la concertation pour la création du futur stade Louis-Nicollin à Pérols.

En effet, vous présentez, sans aucune concertation préalable avec la Commune de Lattes, un dispositif pour gérer les flux de spectateurs avec 3 navettes qui transitent par Lattes. Ces navettes, qui représentent 92 bus au total pour acheminer 3500 personnes, vont totalement asphyxier la circulation sur Lattes déjà très contrainte au regard notamment de l'absence d'un deuxième pont sur le Lez au nord de la Commune.

Dans ce cadre, je vous demande instamment de revoir les modes de desserte du stade afin de respecter le cadre de vie des lattois et de veiller à ce que cette installation ne vienne pas nuire à la Commune.

Les réserves émises par le Conseil Municipal de Lattes par délibération du 14 septembre 2021, concernant le projet d'implantation de ce futur stade semblent malheureusement se concrétiser.

Je réitère donc officiellement la demande de participation immédiate des élus lattois aux travaux préalables de fonctionnement de ce nouvel équipement pour éviter ce type de proposition totalement incohérente et incompatible avec la vie de la Commune.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie, d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Cyril MEUNIER,
Maire



Copie :
Monsieur le Préfet de l'Hérault,
Madame la Présidente de la Région Occitanie,
Monsieur le Président du Département,
Monsieur le Président de la Métropole de Montpellier et de la SA3M,
Madame la garante de la concertation publique.

liberté
égalité
fraternité